

Protection des données

Le logiciel Abacus actuel (versions 2016 – 2018) ne collecte, ne traite et ne communique aucunes données personnelles de manière autonome. Le logiciel Abacus Enterprise enregistre uniquement les données personnelles saisies par l'utilisateur lui-même (interactivement et/ou par le biais d'interfaces). Dans les modules contenant des données personnelles, telle que la « Gestion des salaires », seules les données nécessaires à l'exécution légale et correcte des programmes doivent obligatoirement être saisies par l'utilisateur. La saisie de données personnelles supplémentaires est possible et, le cas échéant, nécessaire dans des mandants spécifiques ; elle relève de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Les données personnelles pour lesquelles la loi prescrit un devoir de conservation (Comptabilité des débiteurs, Gestion des salaires etc.) ne peuvent être supprimées. Dans tous les autres cas (activités CRM, Gestion des candidatures, Dossiers etc.) les données personnelles peuvent à tout moment être supprimées par l'utilisateur. Le logiciel Abacus répond ainsi aux exigences de la loi européenne et de la loi suisse relative à la protection des données.

L'utilisateur est dans l'obligation de répertorier l'ensemble des traitements manipulant des données personnelles : le logiciel Abacus doit faire partie de cet inventaire. Le répertoriage des traitements précités n'est pas pris en charge par le logiciel Abacus.